



SABINE, l'asso vélo de Rouen

51 rue aux Juifs 76000 Rouen
courriel : rouensabine@fubicy.org
site internet : <http://sabinerouenvelo.org/>

Rouen, le 18 octobre 2018

Monsieur le Président de la Région Normandie
Hôtel de Région
place de la Reine Mathilde
CS 50523
14035 Caen cedex

Monsieur le Président

Notre association souhaite avoir des renseignements sur les nouveaux trains que vous avez commandés à l'entreprise Bombardier. En effet, la Région Normandie a signé, le 25 avril 2016, avec l'Etat une convention de transfert à la Région des cinq lignes Intercités normandes au 1er janvier 2020 : Paris-Caen-Cherbourg/Trouville-Deauville, Paris-Rouen-Le Havre, Paris-Granville, Paris-Evreux-Serquigny et Caen-Le Mans-Tours.

Dans ce cadre, la Région a obtenu le renouvellement par l'État du matériel roulant sur les lignes Paris-Caen-Cherbourg et Paris-Rouen-Le Havre. Ainsi 40 nouveaux trains ont été commandés par la Région auprès de Bombardier. Ils circuleront dès janvier 2020 sur les lignes Paris-Caen-Cherbourg et Paris-Rouen-Le Havre.

Nous avons cherché à savoir dans quelles conditions les cyclistes seraient accueillis dans ces nouveaux trains, mais nous n'avons pas pu avoir d'informations précises. Tant sur votre site [1] et [2] ou dans vos dossiers de presse [3] nous n'avons trouvé aucune information précise sur l'accueil des vélos dans ces nouvelles rames.

Au contraire, nous avons eu des bribes d'informations qui laisseraient à penser que ces rames ne sont pas adaptées à l'accueil des vélos. C'est ainsi qu'en partant du peu de données que nous avons il semblerait qu'il n'y ait que 3 "crochets vélos" par rame comme espaces de rangement de cycles, soit 6 au total pour une double rame de près de 1000 voyageurs. Nous espérons sincèrement que nos données sont erronées....

Ce serait non seulement un manque d'ambition pour un matériel qui se voudrait à juste titre "grand confort et moderne" mais surtout une grosse régression par rapport à la situation actuelle sur nos lignes, ce qui va compliquer grandement le transport des nombreux usagers cyclistes de ces lignes ! [4]

Et pourtant, dans tous les documents de votre collectivité, on trouve l'importance de protéger l'environnement, de favoriser l'usage des mobilités douces et de la multimodalité. Au vu des enjeux sur le climat, la pollution atmosphérique, le poids des dépenses liées aux déplacements sur le budget des foyers, il nous semble, au début de ce 21ème siècle, fondamental de pouvoir offrir un service d'accueil de qualité aux cyclistes ferroviaires.

La région Normandie souhaite développer de façon durable le cyclotourisme à travers le projet "La Seine à vélo". Mais cela pose des problèmes importants de fonctionnalité : comment les touristes reviennent ou arrivent sur le parcours ? Dans les Pays de Loire les rames achetées, les

« Régio2N V200 » du même constructeur, qui sont déjà en circulation, en configuration «Jumbo Vélo» présentent d'autres capacités : 83 vélos et 834 voyageurs par train ! [5] et [6]

De plus, il se trouve que le Parlement européen améliore le Règlement des droits des voyageurs ferroviaires dans lequel il y a un article sur le transport des vélos dans les trains. C'est ainsi que la commission des transports du Parlement européen a voté le 9 octobre un amendement stipulant que les trains neufs et rénovés devront disposer de huit places vélos. [7]

En France, le prochain rendez-vous est la loi d'orientation sur les mobilités qui va être déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale fin octobre ou début novembre. L'enjeu est de faire voter un amendement similaire à celui du parlement européen contraignant la SNCF et les autres compagnies ferroviaires opérant en France (Thello, chemins de fer russes, RENFE) à créer des emplacements vélos dans les trains.

Nous souhaitons donc obtenir de plus amples informations sur ce sujet, et éventuellement rencontrer vos services ou vos collègues élus afin de faire un point sur ce dossier.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos salutations républicaines les plus sincères.

Le conseil d'administration de SABINE

[1] <https://www.normandie.fr/decouverte-du-train-omneo-premium-sur-le-site-de-bombardier-crespin>

[2] <https://www.normandie.fr/decouverte-du-train-omneo-premium-sur-le-site-de-bombardier-crespin-0>

[3] <https://www.normandie.fr/sites/default/files/documents/dossiers-de-presse/dossier-presse-omneo-normandie.pdf>

[4] sur les trains notamment circulant habituellement et quotidiennement sur la ligne LH<>Rouen<>Paris : Corail configuration classique heure de pointe: en moyenne 2 crochets dans 8 wagons = 16 / TER2NG 18 crochet (train Unité Simple) ou 36 (UM) / V2N : aucune solution pour les usagers

[5] https://www.sncf.com/sncv1/ressources/dp_18-06-09_transports_regio-2n-v200-en-circulation_vf.pdf

[6] <http://carfree.fr/index.php/2018/03/28/jumbo-velo/>

[4] <https://ecf.com/news-and-events/news/european-parliament-backs-eight-spaces-bicycles-trains>